

Le texte déjà dangereux porté par le ministre de l'Intérieur, dénoncé depuis le départ par la FSU comme par les collectifs de sans-papiers, toutes les ONG, les associations de défense des droits fondamentaux des étranger-es, ainsi que par la Défenseure des Droits, a été encore durci avec le soutien actif de l'extrême droite. Cette loi renforce la précarité des sans-papiers et leur répression, facilite leur expulsion plutôt que leur régularisation, supprime des droits sociaux au prétexte du mythe d'un « appel d'air » pourtant contredit par tous les travaux de recherche. Il prend toute une série de mesures xénophobes qui fragiliseront fortement les droits de toutes et tous les étranger-es présent-es sur le territoire français ou qui s'apprêteraient à demander à y séjourner, mettant ainsi en place des éléments de préférence nationale.

C'est une loi qui s'inscrit en rupture avec les traditions humanistes d'accueil d'un pays au carrefour des cultures et qui s'attaque frontalement au droit des étrangers. La majorité présidentielle a cédé aux sirènes de la droite et de l'extrême droite. Un tel projet de loi s'il était appliqué marquerait un tournant dans notre capacité à vivre ensemble à un moment où certains à l'extrême droite, comme à droite, de l'échiquier politique distillent les tenants de politiques de rejet et de haine de l'autre.

Pour la FSU, il n'est pas envisageable de voir appliquée une telle loi. Elle appelle à se mobiliser pour en obtenir le retrait.